

La vaccination contre la grippe évite le risque de contracter la maladie et de souffrir de ses complications parfois graves. Avant l'hiver, consultez votre médecin !

La vaccination contre la grippe est gratuite à partir de 65 ans.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Direction de la santé

Plus d'informations sur www.grippe.lu

en collaboration avec
le Conseil Supérieur
des Maladies Infectieuses

**Passez l'hiver en pleine forme,
grâce à la vaccination
contre la grippe!**